

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD.

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 11-12042022-1

PROJET FAR VOIRIE 2022

Le maire présente un devis de travaux de voirie pour l'année 2022.

Le bureau d'étude retenu est DB, de St Maur pour un montant total de 15 000 euros HT.

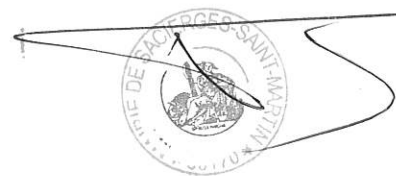
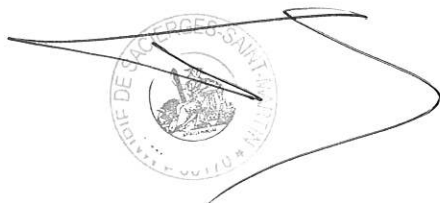
Après délibération, le Conseil Municipal approuve le plan de financement pour les travaux de voirie 2022 ::

	Montant HT	FAR 1 part	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC à charge de la commune	Montant TTC
TRVX MARCHE VOIRIE	15 000,00 €		8 925,00 €	3 000,00 €	11 925,00 €	18 000,00 €
			- €	- €	- €	- €
TOTAL	15 000,00 €	6 075,00 €	8 925,00 €	3 000,00 €	11 925,00 €	18 000,00 €

Le conseil municipal charge le maire de solliciter les subventions auprès des autorités compétentes et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Le 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

<p style="text-align: center;">DELIBERATION 12-12042022-2 ADHESION D'EGUZON CHANTOME AU Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre.</p>
--

Par délibération du 31 janvier 2022, la commune d'EGUZON-CHANTÔME a demandé son adhésion au Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre.

Par délibération du 18 Mars 2022, le comité du syndicat a accepté, à l'unanimité, l'adhésion de cette nouvelle commune qui porterait à 226 le nombre des communes adhérentes, plus Châteauroux Métropole (14 communes).

En application de l'article 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer ensuite.

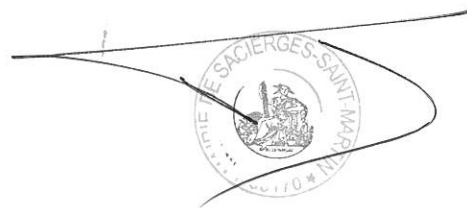
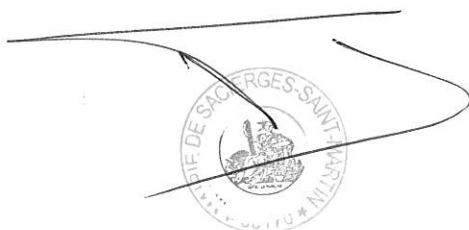
Le maire propose aux élus de se prononcer sur cette adhésion.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal de la commune de Sacierges Saint Martin :

- approuve l'adhésion de la commune d'EGUZON-CHANTÔME au Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre.
- approuve les statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre mis à jour en conséquence.

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 13-12042022-3 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – Budget PRINCIPAL
--

Suite à l'étude du compte de gestion de l'exercice 2021 présenté par Monsieur Jean-Christophe BIGOT, Receveur Municipal,
Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

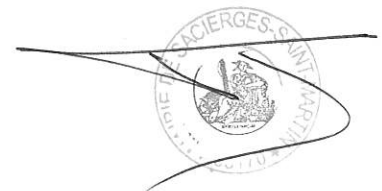
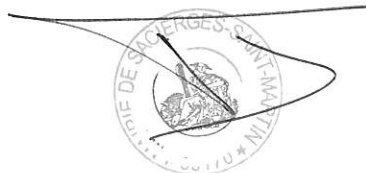
Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte de gestion** de la commune pour l'année **2021** qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de + **68 056,66 €**. (Soixante-huit mille cinquante-six euros et soixante-six centimes)
- en section d'investissement, un **déficit** de – **17 030,37 €**. (Dix-sept mille trente euros et trente-sept centimes)

Le conseil municipal n'émet **aucune réserve ni observation** sur la conformité des comptes présentés par le Receveur et certifiés par l'ordonnateur.

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence, pour le vote du compte administratif, de Mme Bérénice LAMOUREUX, adjointe au Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 08

DELIBERATION 14 -12042022- 4 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget PRINCIPAL

Suite à l'étude et à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 présenté par Jean-Christophe BIGOT, Receveur Municipal

Après s'être fait présenter le détail des crédits budgétés ainsi que les réalisations de l'année écoulée, soit l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte administratif** pour l'année **2021** présenté par Madame Bérénice Lamoureux, Adjointe au Maire de la commune de Sacierges St Martin, qui fait apparaître :

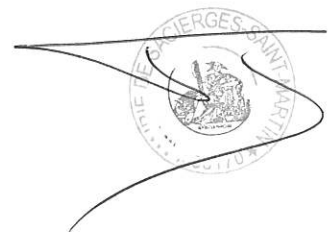
- en section de fonctionnement, un **excédent** de + **68 056,66 €**. (Soixante-huit mille cinquante-six euros et soixante-six centimes)
- en section d'investissement, un **déficit** de – **17 030,37 €**. (Dix-sept mille trente euros et trente-sept centimes)

Ce qui ramène le **résultat de clôture cumulé** à reporter sur l'année 2022 à :

- un **excédent** de + **121 675,27 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de – **33 074,97 €** en section d'investissement

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 15-12042022-5 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 SUR 2022 – Budget PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2021 :

- un **excédent** de + **68 056,66 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de - **17 030,37 €** en section d'investissement
- des **restes à réaliser dépenses** 2021 pour un montant de 43 792,70 €
- des **restes à réaliser recettes** 2021 pour un montant de 24 583,69 €

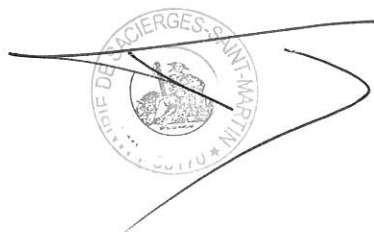
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT	BU 2022
Fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	68 056,66
Résultat antérieur reporté 002	53 618,61
Résultat définitif à affecter	121 675,27
Investissement	
Résultat de l'exercice 2021	-17 030,37
Résultat antérieur reporté 001	-16 044,60
Résultat cumulé 2021	-33 074,97
Restes à réaliser dépenses :	43 792,70
Restes à réaliser recettes :	24 583,69
Solde des restes à réaliser	-19 209,01
Résultat définitif :	-52 283,98
Affectation du résultat :	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068) :	52 283,98
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0,00
Affectation à l'excédent reporté (002) :	69 391,29

Le mardi 12 avril 2022

Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 16-12042022-6 VOTE DES TAXES LOCALES 2022 – BU PRINCIPAL
--

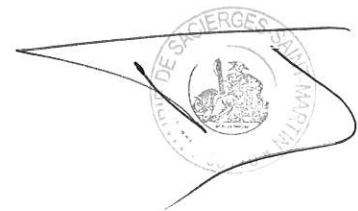
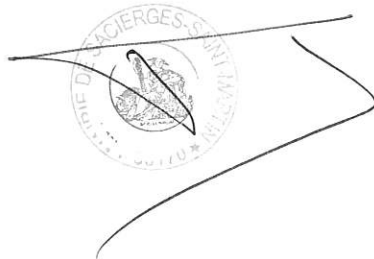
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de *ne* pas augmenter l'imposition et :

VOTE les taux des deux taxes pour l'exercice 2022 comme suit :

- **Taxe foncière (bâti) : 30,30 %**
- **Taxe foncière (non bâti) : 37,54 %**

Le mardi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 17-12042022-7 VOTE DU BUDGET 2022 – BU PRINCIPAL
--

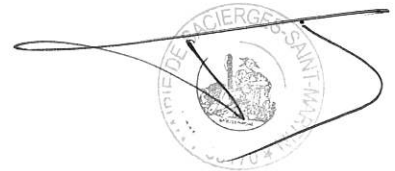
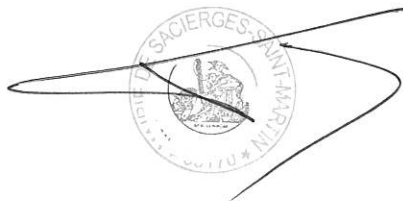
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : **415 839,15 Euros** (quatre cent quinze mille huit cent trente-neuf euros et quinze centimes)

- section d'investissement : **217 960,14 Euros** (deux cent dix-sept mille neuf cent soixante euros et quatorze centimes)

Le mardi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 18-12042022-8 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – Budget ASSAINISSEMENT

Suite à l'étude du compte de gestion « Assainissement » de l'exercice 2021 présenté par Mr Jean-Christophe BIGOT, Receveur Municipal,
Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

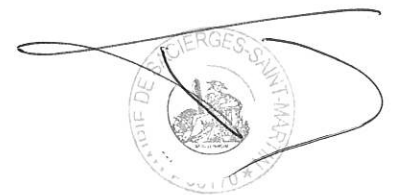
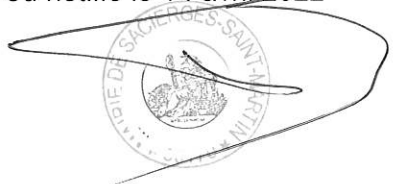
Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte de gestion** du budget annexe « assainissement » pour l'année **2021** qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de + **4 749,50 €**. (Quatre mille sept cent quarante-neuf euros et cinquante centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de + **2 866,80 €**. (Deux mille huit cent soixante-six euros et quatre-vingt centimes)

Le conseil municipal n'émet **aucune réserve ni observation** sur la conformité des comptes présentés par le Receveur et certifiés par l'ordonnateur.

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat sous la présidence, pour le compte administratif, de Mme Bérénice LAMOUREUX, adjointe au Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 08

DELIBERATION 19-12042022-9 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget ASSAINISSEMENT

Suite à l'étude et à l'approbation du compte de gestion « Assainissement » de l'exercice 2021 présenté par Mr Jean-Christophe BIGOT, Receveur Municipal
Après s'être fait présenter le détail des crédits budgétés ainsi que les réalisations de l'année écoulée, soit l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte administratif** du budget annexe « assainissement » pour l'année **2021** présenté par Madame Bérénice Lamoureux, Adjointe au Maire de la commune de Sacierges St Martin, qui fait apparaître :

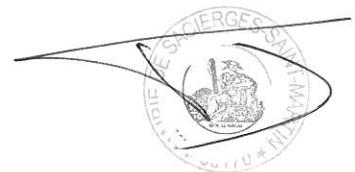
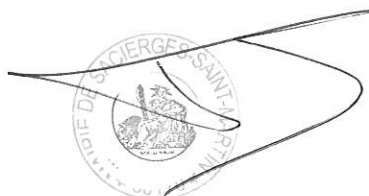
- en section de fonctionnement, un **excédent** de + **4 749,50 €**. (Quatre mille sept cent quarante-neuf euros et cinquante centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de + **2 866,80 €**. (Deux mille huit cent soixante-six euros et quatre-vingt centimes)

Ce qui ramène le **résultat de clôture cumulé** à reporter sur l'année 2022 à :

- un **excédent** de + **5 190,31 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de – **4 485,22 €** en section d'investissement

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 20-12042022-10 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 SUR 2022 – Budget ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2021 :

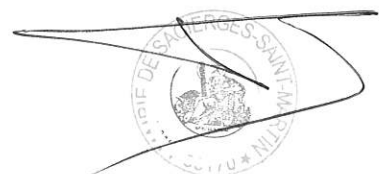
- un **excédent** de + 4 749,50 € en section de fonctionnement.
- un **excédent** de + 2 866,80 € en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT	BU 2022
Fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	4 749,50
Résultat antérieur reporté 002	440,81
Résultat définitif à affecter	5 190,31
Investissement	
Résultat de l'exercice 2021	2 866,80
Résultat antérieur reporté 001	-7 352,02
Résultat cumulé 2021	-4 485,22
Restes à réaliser dépenses :	
Restes à réaliser recettes :	
Solde des restes à réaliser	0,00
Résultat définitif :	-4 485,22
Affectation du résultat :	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068) :	4 485,22
Affectation à l'excédent reporté (002) :	705,09

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 21-12042022-11 VOTE DU BUDGET 2022 – BU ASSAINISSEMENT
--

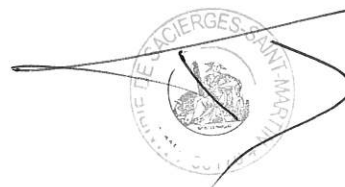
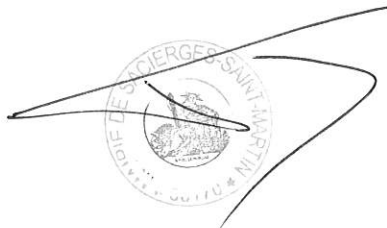
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif du budget annexe « assainissement » 2022 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : **23 563,09 euros** (vingt-trois mille cinq cent soixante-trois euros et neuf centimes)

- section d'investissement : **19 692,22 euros** (dix-neuf mille six cent quatre-vingt-douze euros et vingt-deux centimes)

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente : Dominique PELLERIN

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 22-12042022-12 REDEVANCE OCCUPATION DE DOMAINE 2022 - ORANGE

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que :

Conformément à la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996 complétée par le décret d'application du 30 mai 1997 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes prévues par les articles L 47 et L 48 du Code des Postes et Télécommunications, France Télécom, après avoir recensé les installations sur le territoire de la commune, demande de fixer le montant annuel de la redevance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'appliquer les montants « plafonds » des redevances dues pour l'année 2022, à savoir 42,64 €/km pour les artères souterraines et 56,85 €/km pour les artères aériennes, ce qui représente une redevance annuelle totale de mille trois cent six euros et quatre-vingt-huit centimes, **arrondie à mille trois cent sept euros (1 307,00 euros)** pour la commune de Sacierges St Martin en 2022.

Aérien : 15,499 Km à 56,85 = 881,12 euros
Sous-sol : 9,985 Km à 42,64 = 425,76 euros
Total = 1 306,88 euros

Le Conseil Municipal charge le maire de procéder à la mise en recouvrement de la somme de 1 307 euros.

Le mardi 12 avril 2022
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2022
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2022

